



Rédaction & Édition  
Mairie de Pencran



# Bonne année 2011 !

## VŒUX DU MAIRE

**Discours prononcé  
le samedi 8 janvier 2011**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'INSEE, suivant une moyenne de calcul qui prend en compte les 5 dernières années, nous attribue 1611 habitants, contre 1524 il y a un an. Un recensement général effectué début 2010 nous donne un chiffre supérieur à 1800.

Une fois n'est pas coutume, je vais vous informer sur les mouvements de personnel qui concernent le secrétariat de la mairie, ainsi que sur les postes à créer pour la gestion du Jardin d'Enfants.

Actuellement, 16 personnes sont employées à temps plein ou partiel par la commune : 3 temps pleins au secrétariat ; 4 temps pleins aux services techniques, plus une personne en contrat CAE d'un an non renouvelable, 90 % du salaire étant pris en charge par l'Etat ; 3 ATSEM à temps partiel qui sont mises à la disposition de la directrice de l'école pour chacune des 3 classes maternelles, mais qui font aussi du ménage, de la surveillance cantine, cour, garderie périscolaire ; 1 cuisinier, quasiment à temps plein, qui prépare une centaine de repas les jours d'école ainsi que 20 à 25 les jours d'ALSH ; 4 autres postes dont un à temps plein, sont très polyvalents : ils assurent les surveillances cantine, garderie, cour, le ménage ainsi que des remplacements d'ATSEM si besoin.

Ce personnel en général d'une grande stabilité vient de connaître un changement total au secrétariat. En effet, si le départ de Dominique ÉMILY qui a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année était programmé, ceux de Marie RENAUD et d'Isabelle OLLIVIER

ne l'étaient pas, celles-ci ayant demandé leur mutation. Merci à toutes les 3, avec en particulier un très grand merci à Dominique, pour les 30 années au service de notre commune. Pour les remplacer, nous avons recruté début décembre Sonia WINGERTER qui est principalement chargée de l'urbanisme, de l'information et Karine CORBÉ qui se voit attribuer la comptabilité et la gestion périscolaire entre autre. Elles alternent à l'accueil pour les affaires courantes. Enfin, Christiane LAOT, notre secrétaire générale, a fait valoir ses droits à la retraite pour le 30 juin prochain.

En 10 mois, ce sera donc 100 % du secrétariat qui sera renouvelé. Je vous rassure, comme par le passé, vous continuerez à trouver en mairie l'accueil, ainsi que tous les renseignements que vous êtes en droit d'attendre.

Quant au Jardin d'Enfants, son fonctionnement, très encadré par les services de la CAF et de la PMI, Chantal GOUZÉ le met en place. Il nécessite l'embauche de 3 postes à temps plein et d'un 4<sup>ème</sup> à temps partiel. La future directrice, Karine EVENAT est recrutée et sera en poste au 1<sup>er</sup> février. Elle vient de Chauvigny dans la Vienne où elle occupe un poste similaire. Native du Sud-Finistère, c'est pour elle un retour au pays. Pour l'assister, elle aura une auxiliaire de puériculture et 2 animatrices.

Sous peu, ce sont donc 20 personnes, 14 femmes et 6 hommes, qui seront au service de la municipalité.

La **démographie** en 2010 compte 22 naissances, 7 mariages, 8 décès et 4 baptêmes civils.

En **urbanisme**, nous avons traité : 36 certificats d'urbanisme, 53 déclarations préalables de travaux et 36 permis de construire dont 19 accordés pour la construction de

nouvelles habitations.

Le Conseil Municipal s'est réuni à 10 reprises en session ordinaire.

### Ce que nous avons fait en 2010 :

La grosse réalisation, l'Espace Multigénérationnel, est actuellement en phase de finition. Son ouverture est prévue pour mi-février ! Nous sommes quasiment restés dans l'enveloppe, quelques modifications opérées en cours de chantier ont apporté une plus-value de 1,75%. Je voudrais mettre en valeur l'excellent suivi accompli par Jean-Claude LARVOR, adjoint aux bâtiments, et sa commission, qu'implique une telle réalisation. Le bâtiment sera inauguré au printemps lorsqu'il aura pris son rythme de croisière...

Quant à l'église, nous avons traité l'urgence : l'état alarmant de la charpente a entraîné 6 mois de fermeture. Les travaux de consolidation qui ont été réalisés ont permis la réouverture depuis le 28 novembre. Durant ces travaux, l'église a reçu la visite surprise du Préfet et du Sous-Préfet venus constater sur place la qualité des travaux de consolidation de l'édifice.

Sur les conseils de Monsieur MASSON, Conservateur des Monuments historiques ainsi que de Monsieur SÉNÉCHAL, Architecte des Bâtiments de France, le Conseil municipal a délibéré le 16 décembre afin qu'un maître d'œuvre soit retenu pour réaliser un diagnostic complet. Celui-ci déterminera le coût et les options éventuelles des gros travaux à effectuer que seront les consolidations des murs, la rénovation de la charpente et de la toiture.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Compte rendu de la séance du 16 décembre 2010 – 18h

Absents : B. PREINCE, S. HERVOIR, E. PETTON, G. SENE, J. PAU-GAM, excusés, ont donné procuration respectivement à J. CRENN, J.P. LE BOURDON, A. FRIHA, R. EMILY, H. LUCAS.

Secrétaire de séance : H. LUCAS

Jean CRENN présente aux conseillers les deux agents administratifs nouvellement nommés, Sonia WINGERTER et Karine CORBE et leur souhaite la bienvenue à la mairie de Pencran. Il remercie le personnel communal pour sa présence lors des épisodes neigeux (personnel technique, secrétariat et personnel des écoles) qui ont permis la continuité du service public. Il souhaite qu'à l'avenir, la municipalité prévoie les tâches à accomplir, à savoir notamment dans quels secteurs effectuer le salage ou le sablage, dans quels endroits effectuer le déneigement manuel par exemple.

### Décision modificative budgétaire

Des recettes supplémentaires (remboursements d'arrêts de travail et octroi d'une subvention plus élevée que prévue pour l'Espace Multigénérationnel) ont permis de rajouter des crédits supplémentaires au budget 2010. Ceux-ci permettront notamment l'achat de mobilier et de matériel pour le bâtiment. Montant des modifications : 54 750 €. POUR : 18.

### Admissions en non-valeur

Mise en « non-valeur » de factures impayées et irrécouvrables pour les montants suivants : - budget général : 15,34 €

- budget eau potable : 106,04 €

- budget assainissement : 7,80 €. POUR : 18.

### Participations BAFA

C. GOUZÉ rappelle que l'action « Stages BAFA » est inscrite dans le contrat enfance-jeunesse signé entre 10 communes du secteur de Landerneau, la CAF et la MSA. Au vu des actions et dépenses réalisées dans les communes, une participation financière de 300 € par stagiaire sera reversée aux communes. Elle propose de verser aux trois jeunes pencranais qui ont suivi la formation BAFA une aide financière de 300 €. POUR : 18.

### Convention avec la ville de Landerneau pour l'utilisation d'un terrain stabilisé

L. VIGOUROUX présente un projet de convention avec Landerneau pour l'utilisation du terrain stabilisé dit « du Champ de Foire » et des vestiaires attenants. En effet, le terrain d'entraînement de Pencran et le terrain des jeunes sont souvent impraticables en hiver. La proposition des élus de Landerneau est de 25 € par séance réservée aux seniors, à raison de 2 séances par semaine en période hivernale. Le Conseil autorise le maire à signer la convention avec la ville de Landerneau dans le cadre précité. POUR : 18.

### Droit de préemption urbain

Le Maire rend compte au Conseil qu'il n'a pas utilisé son droit de préemption urbain dans le cadre des transactions immobilières réalisées depuis le 9 septembre 2009.

### Utilisation domestique d'une eau autre que celle du réseau public

L. VIGOUROUX présente un courrier du Préfet du Finistère, portant sur la prévention des risques sanitaires auxquels peuvent être exposés les consommateurs d'eau potable d'un réseau public lors d'incidents sur des installations privées. Le Préfet rappelle que tout prélèvement, puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Les installations doivent être équipées de dispositifs anti-retour normalisés. Il rappelle que le code général des collectivités territoriales impose une modification du règlement intérieur du service d'eau potable pour permettre aux agents d'accéder aux propriétés privées pour contrôler les installations. Il est décidé d'étudier en commission, le règlement du service en y incluant l'accès possible des agents aux installations et

d'informer les Pencranais de l'obligation de déclarer l'existence de toute alimentation en eau « autre » que celle du réseau communal. Le nouveau règlement sera ensuite proposé au Conseil.

### Noms de rues au lotissement « Les Garennes »

J. MARTIN rappelle que les noms de rues du lotissement « Les Garennes » ont été cités lors d'une séance précédente mais la délibération n'avait pas été prise. Elle rappelle les propositions de noms de rues : -« Rue de la Licorne » (rue centrale)

- « Rue des Korrigans » (à droite en entrant dans le lotissement)

- « Rue des Farfadets » (à gauche). POUR : 18.

### Etude diagnostique de l'église

J. CRENN et J.C. LARVOR présentent la visite de M. MASSON, Conservateur régional des Monuments Historiques sur le chantier de l'église de Pencran. Les différents travaux réalisés sur l'église en 2009 et 2010 ont permis de découvrir un mauvais état général du bâtiment. Le Conservateur propose de réaliser une étude diagnostique des gros travaux à réaliser (charpente, toiture, ...). Le coût de cette étude serait de l'ordre de 30 000 € à 40 000 € et pourrait faire l'objet d'une subvention de la DRAC à hauteur de 50 % et éventuellement du Conseil Général. Le Conseil donne son accord pour la réalisation de cette étude et autorise le Maire à demander les subventions.

POUR : 18.

### Comptes rendus des commissions

#### Commission Urbanisme

- J. MARTIN informe du bornage du lotissement « Le Terroir de Kermadec », et indique qu'une étude est en cours pour la reprise des « terrains Lotissimo » rue de l'Elorn. Elle présente les discussions en cours pour le projet de division du terrain Le Meur à Keroullé.

- Une réunion s'est tenue en mairie entre Armorique Habitat et des locataires de la rue Olivier Saladin en vue d'étudier la cession de terrain à la commune pour prévoir l'aménagement d'un chemin piétonnier entre l'école et les maisons de cette rue.

#### Commission Bâtiments

- J.C. LARVOR détaille les plus-values et moins-values des travaux sur l'Espace Multigénérationnel qui représentent un surplus de 13 304 € soit + 1,75 % sur le budget initial. Il signale qu'une consultation est en cours pour la fourniture et l'installation d'extincteurs.

#### Commission Voirie

L. VIGOUROUX fait état de la modification du mode de traçage des terrains de foot. Une démonstration de matériel a été faite. Le coût de la peinture sera un peu supérieur au produit utilisé actuellement.

- Il informe de la demande de l'USP visant à obtenir l'installation d'éclairage public sur le nouveau terrain d'entraînement des jeunes. La commission n'y voit pas d'intérêt car le terrain n'est pas utilisable en hiver. L'aménagement du terrain d'entraînement des seniors (terrain C) en terrain stabilisé a été évoqué en commission. Une estimation du coût sera demandée avant le budget 2011 et le projet sera suivi par la commission.

- Il relate aussi la demande de nouveaux créneaux d'utilisation de la salle de sports pour l'entraînement de foot des plus jeunes. Quelques heures sont dégagées en concertation notamment avec le club de badminton et la directrice de l'ALSH.

- Il présente enfin l'état d'avancement du contentieux de la VC1 et relate les nouvelles propositions des parties adverses. Il demande avec le Maire, que se tienne une réunion tripartite en mairie (municipalité, avocat et assureur). Un courrier sera fait en ce sens à l'avocat et l'assureur.

#### Commission Enfance Jeunesse

C. GOUZÉ informe de la nomination de la directrice du Jardin d'Enfants. Elle recevra les familles intéressées sur rendez-vous le 28 décembre. L'ouverture du nouveau service est prévue le 14 février 2011.

## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### Déclaration des prélèvements, puits et forages à usage domestique

Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, exercé par l'Agence régionale de santé, met régulièrement en évidence la **contamination de l'eau du réseau public par celle d'une ressource privée (puits, forage, eau de pluie)**.

Il convient donc de rappeler les dispositions réglementaires applicables à toute utilisation domestique d'une eau autre que celle du réseau public et **l'obligation de déclarer en mairie tous prélèvements, puits et forages à usage domestique**.

- Les personnes disposant d'un puit, d'un forage ou d'un système de récupération d'eau de pluie, et utilisant ces eaux privées à des fins domestiques ont l'obligation de le déclarer en mairie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 (les ouvrages existants avant le 31 décembre 2008 doivent aussi être déclarés).
- Ces informations sont tenues à disposition du représentant de l'Etat dans le département, du directeur général de l'Agence régionale de santé et des agents des services publics d'eau potable et d'assainissement.
- Afin de prévenir le risque sanitaire de contamination du réseau

public d'eau, les agents des services d'eau potable sont autorisés à accéder aux propriétés privées afin de contrôler les installations intérieures de distribution d'eau ; le contrôle étant à la charge de l'abonné.

- En cas de risque de contamination de l'eau, le service impose à l'abonné de mettre en œuvre les mesures de protection nécessaires. Si ces mesures ne sont pas mises en œuvre, le service peut procéder à la fermeture du branchement au réseau public.

- Un simple clapet anti-retour n'est pas une mesure suffisante. Les dispositifs anti-retour aux normes NF sont :

- Les bâches de rupture ou de disconnection avec surverse ;
- Les disconnecteurs : contrôlable type BA, non contrôlable type CA, d'extrémité type HA ;
- Les clapets anti-retour : contrôlable type EA.

Toutes les évacuations doivent comporter une rupture de charge pour mise à l'air libre.

Un formulaire est disponible sur internet : cerfa n° 13837\*01 (Service-Public.fr)

**Les régularisations sont à faire dès à présent en mairie.**

## VIE MUNICIPALE



### Départs au secrétariat de la mairie

Dominique EMILY, après 30 ans au service de la mairie, a pris sa retraite le 31 décembre 2010

Marie RENAUD et Isabelle OLLIVIER ont obtenu leur mutation respectivement à BMO et Plouvorn.

De gauche à droite :

Marie RENAUD, Dominique EMILY, Jean CRENN, Christiane LAOT, Isabelle OLLIVIER.



### Deux nouvelles secrétaires à la Mairie

A gauche, Sonia WINGERTER est chargée de l'urbanisme et de l'information. A droite, Karine CORBÉ est chargée de la comptabilité et des affaires périscolaires. Toutes deux assurent l'accueil de la population, l'état civil et les affaires courantes.



Déneigement manuel des abords de l'école et de la mairie par Philippe REUNGOAT, Anthony GOULLAOUIC et Jean-Pierre BERGOT.

### Réunion d'information sur le Jardin d'Enfants

Le vendredi 10 décembre avait lieu une réunion d'information sur le futur Jardin d'Enfants. En présence de M. MARCOUP de la C.A.F. et de M. ROBIN de la Protection Maternelle et Infantile, Chantal GOUZ, adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse recevait les parents intéressés par le nouveau mode d'accueil proposé à Pencran. La future directrice du centre, Karine EVENAT, éducatrice de jeunes enfants, a également répondu aux interrogations des parents.



### Jardins d'enfants : RAPPEL

Ouverture le lundi 14 février 2011.

Horaires d'ouverture : 7h30 - 19h du lundi au vendredi.

C. GOUZ a repris l'historique du projet, puis a présenté le mode de fonctionnement prévu du Jardin d'Enfants. La philosophie du centre est d'aider l'enfant à se développer en valorisant ses compétences tout en le laissant aller à son rythme. C'est une transition entre le cocon familial, les assistantes maternelles et l'école. Une à deux fois par semaine, 3 ou 4 enfants pourront passer un petit moment dans la classe de petite section à l'école. L'équipe d'encadrement sera composée de la directrice, une auxiliaire de puériculture et deux animatrices.

Le Jardin d'Enfants, ouvert aux Pencranais et non Pencranais, accueillera les enfants de 2 à 4 ans dans l'Espace Multigénérationnel, du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h. Les enfants pourront être confiés à la journée, à la demi-journée ou à l'heure. La capacité d'accueil est de 16 enfants.

La PSU (prestation de service unique), imposée par la CAF, sera appliquée, c'est-à-dire que les tarifs seront calculés suivant les revenus et les charges de chaque famille.

Accueil régulier et occasionnel.

Karine EVENAT, directrice, prend ses fonctions le 1er février 2011.

Renseignements et demandes de RDV auprès de la Mairie.

## FNACA : Assemblée générale annuelle 2010

Le comité local de la FNACA de Pencran a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 27 novembre 2010 comme l'a précisé le bulletin communal du mois de novembre.

Après avoir observé quelques instants de silence à la mémoire des anciens combattants disparus et en particulier à celle d'Hervé BEYER, décédé en avril 2010, l'assemblée a entendu les rapports relatifs à l'activité et à la situation financière de l'association présentés respectivement par Louis CORBÉ et Jean PÉRÈS.

De ces rapports, il convient de retenir les points essentiels suivants :

- Une très bonne participation des adhérents aux cérémonies commémoratives du 19 mars,
- Le succès de la sortie annuelle du mois de juin au lac de Guerledan (Côtes d'Armor),
- Le résultat satisfaisant du thé dansant annuel organisé en

octobre, qui permet au comité de financer ses activités.

Le Président, Camille BERTHO, a rappelé que ces éléments positifs devaient renforcer la détermination des anciens combattants d'AFN à faire aboutir leurs revendications dont les principales sont :

- La reconnaissance officielle par la République Française du 19 mars comme journée officielle du souvenir et du recueillement à la mémoire des militaires tombés dans les combats d'AFN,
- Le respect des engagements pris par le Président de la République en matière de revalorisation des retraites,
- L'attribution de la carte d'ancien combattant aux soldats arrivés en Algérie avant le 2 juillet 1962 et justifiant d'une présence de 120 jours en Algérie,
- L'amélioration de la situation financière des veuves d'anciens combattants bénéficiant d'une allocation différentielle de solidarité.

La journée s'est poursuivie par un excellent repas agrémenté de chansons, d'histoires et de danses.

## Club des Aînés

Le **Challenge d'Automne** a eu lieu du 14 septembre au 12 octobre 2010 ; les randonneurs ont fusionné avec les équipes de dominos pour la circonstance. Voici les résultats :

### Randonnées + dominos :

#### 16 participants

1° GOASGOZ Yvette : 102 pts

1° aex. LE LONG Alice : 102 p

3° ABJEAN Michèle : 101 p

4° DIVERRES Jeanne : 100 p

5° TOUBOT Louis : 98 p

### Pétanque : 13 participants

1° EMILY Roger : 194 pts

2° VICAN Philippe : 189 p

3° GUILLOU Gilles : 188 p

4° MOYSAN Christophe : 179 p

5° GRALL Albert : 172 p



## Mardi 21 décembre 2010 : Goûter de Noël

Un bon plat de charcuterie, une collation accompagnée d'une brioche, une bouchée et quelques oranges ont permis de garder un bon souvenir de Noël.



**Mardi 28 décembre 2010** : Les Aînés ont fêté les anniversaires du mois de décembre ; quatre personnes étaient concernées.

**L'Assemblée Générale** aura lieu le 22 janvier 2011 à 11 heures à la salle de réunion. A l'issue de la réunion, tous les adhérents et futurs adhérents sont cordialement invités à un repas qui sera servi au restaurant «Couleur Café». Les inscriptions sont à faire pour le 11 janvier : se munir de la carte des Aînés ruraux. La cotisation annuelle de 18 € vous sera réclamée à l'inscription. Pour plus de renseignements, téléphonez au 02.98.85.29.05 ou 02.98.85.23.92.

## GYM'CLUB de Pencran

A l'aube de cette nouvelle année, le GYM'-CLUB de PENCRAAN souhaite à toutes les pencranaises et tous les pencranais une très belle année 2011 !

La soirée annuelle organisée par le Gym'Club pour fêter NOEL s'est tenue le mercredi 15 décembre en soirée à la salle polyvalente. 40 adhérentes y ont participé. La Présidente, Catherine HUAUME, a profité de ce moment pour souhaiter ses bons voeux pour la nouvelle année.

Dans une ambiance sympathique, les convives ont ensuite profité de cette soirée pour discuter dans un contexte autre que celui du sport.

La prochaine manifestation organisée par l'association est un thé dansant qui se déroulera le mardi 1<sup>er</sup> mars 2011.



La nouvelle Présidente, Catherine HUAUME, lors de son mot d'accueil

## APE -

### Marché de Noël à la salle polyvalente



## USP - Loto du dimanche 19 décembre

Le rendez-vous annuel du loto avait lieu dimanche 19 décembre à la salle de sports. Près de deux cents personnes participaient à cet après-midi, mais les organisateurs du club de foot étaient un peu déçus car ils avaient espéré une fréquentation bien supérieure des amateurs de ce jeu.



## VŒUX DU MAIRE (suite)

Nous avons aussi poursuivi les visites de quartiers, de Keroullé à Kerguelen et du Bourg à la Croix Neuve. Il nous reste encore un : Keranna / Kernevez. Ceci vient du fait que nous souhaitons connaître la décision définitive du Tribunal administratif concernant la VC 1 (qui est la voie traversant Keranna), la décision tardant et pouvant encore durer 2 / 3 ans, la visite sera programmée au printemps prochain. Un 1<sup>er</sup> jugement a été rendu par le Tribunal administratif de Rennes, il nous a attribué 227 000 €. Le montant est bien en dessous des estimations quantifiées par notre maître d'œuvre, en effet il ne prend pas en compte ni le remplacement des bordures ni le reprofilage des places de stationnement entre autre.

Et aussi :

- l'extension du réseau d'assainissement collectif à Loguella : 10 branchements effectués ;
- le classement des chemins, rues et places communales, qui porte notre réseau à 20 585 m<sup>L</sup> en chemins, 6 819 en rues et 5 572 m<sup>2</sup> pour nos places ;
- la pose de régulateurs dans le bassin de rétention d'orages du Penhoat ;
- la réalisation du terrain de foot pour les jeunes ;
- la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde afin de gérer les inondations que provoqueraient les montées d'eau dans l'Elorn, dans la zone du Voas Glaz ;
- le plan de circulation dans le bourg avec toujours comme objectif prioritaire la sécurité ;
- la réfection de la rotonde du local commercial ;
- le diagnostic d'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées ;
- le nouveau site internet ;
- le remplacement et la gestion du contrôle d'accès de la salle de sports ;
- le reprofilage des trottoirs du Voas Glaz ;
- le recensement total de la population ;
- la mise en place du plan de maîtrise sanitaire à la cuisine scolaire ;
- le diagnostic amiante des bâtiments ;
- les régularisations en urbanisme à Keroullé et Hellez Bras.

### Les projets pour 2011 :

Ce sera bien sur la suite des gros dossiers en cours :

- le stationnement et la voie de circulation devant l'Espace Multigénérationnel ;
- le diagnostic concernant l'église ;
- le site Rolland : début des études de l'aménagement de la zone, associée à celle du bourg ;
- l'inventaire des zones humides en collaboration avec le Syndicat des Bassins de l'Elorn ;

En assainissement individuel, les contrôles effectués par le SPANC sont alarmants selon les quartiers. Nous allons mener une réflexion et étudier un possible raccordement au réseau d'assainissement collectif des gros quartiers que sont Keroullé, Kerhamon et Coat Guéguen.

Une réflexion également aura lieu sur l'aménagement des structures municipales, mairie et atelier municipal, que notre équipe avait en projet et qui avait déjà été évoqué dans l'ancien mandat.

Je voudrais adresser mes félicitations aux associations, à leurs présidents, à tous leurs membres qui se mobilisent sans compter, formant un véritable tissu et lien social. Je pense au carnaval d'avril dernier à Landerneau où notre char, réalisé par le Comité des fêtes, élargi en la circonstance, avec l'aide financière de la municipalité, a fait très bonne figure avec ses schtroumfs immortalisés.

Félicitations également aux nombreux dirigeants et patrons d'entreprises qui se démènent et se battent au quotidien pour assurer, voire développer, les 600 emplois très diversifiés répartis sur notre territoire, soit 1/3 de notre population.

Et puis pour terminer, je remercierai le personnel communal dans son ensemble qui est le cœur de la vie de la commune. Avec des remerciements particuliers au service technique pour sa totale implication durant la période neigeuse ; intervenant très tôt le matin et à longueur de journée pour que la circulation soit « possible » pour les pencranais qui doivent se rendre sur leur lieu de travail, mais aussi possible pour nos entreprises qui le peuvent et qui se doivent de fonctionner quelque soit le temps.

Les Adjoints, les Conseillers, les employés, les membres du CCAS, se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2011 à vous et aux êtres qui vous sont chers.

Le Maire, Jean CRENN.

## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### ETAT CIVIL

**Naissances :** Youna DECROIX, née le 30 novembre 2010, 8 impasse des Mésanges,  
Elyne POIREL, née le 19 décembre 2010, 19 rue des Ecossais,

**Décès :** Marie-Gabrielle GUÉGUEN, Rudullac'h, décédée le 10 décembre 2010, 84 ans.

### URBANISME

**Permis de construire accordés :**

LE QUERE Mélissa et CONAN William, Lotissement Feunteun Marie, maison individuelle,  
NOU Christophe, 6 rue des Cerisiers, extension de l'habitation,  
JOSSO Gwendal, Lotissement Feunteun Marie, maison individuelle.

**Non-oppositions aux déclarations préalables de travaux :**

PREINCE Bernard, Kerguelen, remplacement de la porte d'entrée,  
ABGRALL Jean-Pierre, 11 route de Keranhoat Huella, remplacement des fenêtres et de la porte du garage,  
BESCOND Sébastien, 14 rue des Cerisiers, pose de panneaux photovoltaïques.

### DATES A RETENIR

- 15 janvier : LES SENTIERS DE PENCAN - Assemblée générale à 11h, salle de réunion.
- 22 janvier : BADMINTON / TENNIS DE TABLE - Goûter des Rois.
- 22 janvier : CLUB DES AÎNÉS - Assemblée générale à 11h, salle de réunion.
- 23 janvier : APE/ECOLE - Foire à la puériculture.

### Les Petites Canailles

Les enfants des Petites Canailles ont eu la visite du Père Noël le mardi 15 décembre à la salle des sports de Pencran. L'association landerneenne rassemblait ce jour-là une quarantaine d'assistantes maternelles de Pencran et de Landerneau avec les enfants qu'elles gardent habituellement. Environ 100 enfants ont écouté Marie-Noëlle DIBOUES leur raconter des histoires de Noël.



**L'ALSH déménagement !** A partir du 14 février, les enfants découvriront leur nouvel univers dans l'Espace Multigénérationnel, Plas An Holl. Une **réunion d'information** pour présenter l'équipe et le fonctionnement aura lieu le **jeudi 27 janvier 2011** à 18h30 à la mairie.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Voici le nom des Maires de PENCRA depuis 1790

|             |                                                               |
|-------------|---------------------------------------------------------------|
| 1790 – 1791 | ROHEL Alain                                                   |
| 1791 – 1792 | CESSOU Louis                                                  |
| 1792 – 1794 | GOURVES Louis                                                 |
| 1794 – 1796 | ROHEL Alain (maire provisoire)                                |
| 1796 – 1798 | ? (registre illisible)                                        |
| 1798 – 1799 | pas de maire                                                  |
| 1800 – 1808 | LE ROUX Yves                                                  |
| 1808 – 1811 | DE LESGUERN DE KERVEATOUX François Jean                       |
| 1811 – 1817 | LAOT Joseph Marie                                             |
| 1818 – 1820 | MARTIN Jean-Marie (démission en 1819 redevient maire en 1820) |
| 1821 – 1827 | ROPARS Bernard                                                |
| 1827 – 1830 | DE LESGUERN Paul                                              |

|             |                                                 |
|-------------|-------------------------------------------------|
| 1830 – 1836 | ELLOUET Laurent                                 |
| 1836 – 1843 | GUEGUEN Guillaume                               |
| 1843 – 1848 | TERRIOT Laurent                                 |
| 1848 – 1850 | GUEGUEN Guillaume                               |
| 1850 – 1907 | DE LESGUERN Charles (suspendu de ses fonctions) |
| 1907 – 1922 | DE LESGUERN Armand                              |
| 1923 – 1925 | DE LESGUERN Hervé                               |
| 1925 – 1944 | LE FORESTIER DE QUILLIEN Joseph (démission)     |
| 1945 – 1947 | BIAN Yves Marie                                 |
| 1947 – 1977 | CABON Christophe                                |
| 1977 – 1983 | SPARFEL Paul                                    |
| 1983 – 2008 | LE GUEN Marie-Françoise                         |
| 2008 -      | CRENN Jean.                                     |



Yves Marie  
BIAN



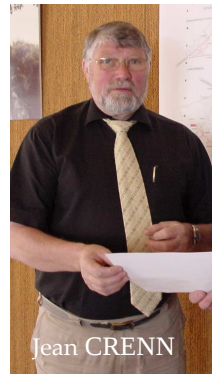
Christophe  
CABON



Paul SPARFEL



Marie-Françoise  
LE GUEN



Jean CRENN

## REPONSES AU QUIZZ DE NOËL

- 1 - La population pencranaise au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (basée sur l'année 2007) est de 1524 habitants.
- 2 - Le nouvel adjoint est Jean-Claude Larvor - commission bâtiments.
- 3 - L'Espace Multigénérationnel, l'ALSH, le Jardin d'Enfants et l'Espace Jeunes.
- 4 - Le voyage des jeunes pencranais au mois d'août avait pour destination Lisbonne.
- 5 - Le lancement officiel du site internet rénové de Pencran a eu lieu le 15 juillet.
- 6 - Auguste Alcibiade Collas a vécu à Pencran à Keranhoat.
- 7 - A la rentrée de septembre l'école de Pencran comprenait 7 classes pour 188 élèves.
- 8 - Le 3 janvier il y avait environ 300 personnes sur la photographie collective de la population.
- 9 - Le thème du char de Pencran au carnaval de Landerneau était la maison des schtroumpfs.
- 10 - L'enclos paroissial de Pencran comporte 7 entrées dont 4 avec des marches.
- 11 - Les travaux de l'E3space Multigénérationnel ont démarré en février 2010.
- 12 - Le calvaire au nord de l'enclos compte 14 personnages.
- 13 - La journée des débutants (football) comptait environ 500 jeunes

joueurs.

- 14 - L'équipe U17 de Pencran a gagné la coupe de district de sa catégorie (football).
- 15 - Pencran est un village fleuri. Son classement dans le concours de la CCPLD est : Saint-Urbain - La Forest-Landerneau - Pencran
- 16 - Le résultat des élections régionales à Pencran est : Le Drian - Malignon - Hascoët - Troadec - Felix.
- 17 - La vitesse maximum autorisée dans les lotissements par les panneaux indicateurs mentionnant « attention à nos enfants » est de 30 km/h.
- 18 - Le Conseil municipal a visité en 2010 : Kéravel - Le Québou - Kerguelen - Kerbalanec.
- 19 - Le sens de circulation devant l'école est une priorité pour ceux qui rentrent sur la place de la mairie.
- 20 - Le nouveau nom de la place entre l'église et l'école est place des 9 chênes.

Nombre de participants : 14

Nombre ayant 20/20 : 5

Gagnants : Hélène et Jean-Paul ROLLAND, 17 route de Keranhoat ; M. et Mme KRAEMER, 1 rue des Cerisiers ; Georgette LE MEUR, 3 Keroullé ; Pierre LE GUEN, 13 Keranna ; Monique KEREBEL, 13 rue Anatole Le Braz.

## PETITES ANNONCES



Collecte de sang à LANDERNEAU à l'EHPAD an Elorn (maison de retraite), rue du Dr Pouliquen : lundi 24 janv de 15h à 19h, Mardi 25 janv de 14h à 18h, Mercredi 26 et jeudi 27 janv de 8h à 12h.

Le SDEF (Syndicat départemental d'Energie et d'Equipeement du Finistère) recrute : un(e) chargé(e) d'affaires électrification et éclairage public, un(e) chargé(e) de communication, un(e) chargé(e) de mission « Contrôle de concession » ; Postes à pourvoir au 01/03/11 ; Candidatures manuscrites avec CV et photo à adresser à M. le Président du SDEF, 9 allée Sully à Quimper. Rens. au 02.98.10.35.85.

L'ADS de Landerneau, Lesneven, Plabennec recherche aides-soignant(e)s ou aides médico-psychologiques diplômé(e)s pour intervenir au sein de la nouvelle équipe mobile spécialisée Alzheimer. Envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : ADS de Lesneven, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN ou par email : secretariat@adspays.una29.fr . Tél : 02.98.02.12.40

Ti Ar Vro Landerneau-Daoulas propose une formation de 5 demi-journées sur les métiers de l'information et sur le thème des « 100 ans de l'Office Central de Landerneau ».

Prix de la formation : 80 €. Rens : tiarvrolandernedaoulaz@gmail.com